



VAL DE L' AISNE
Communauté de communes

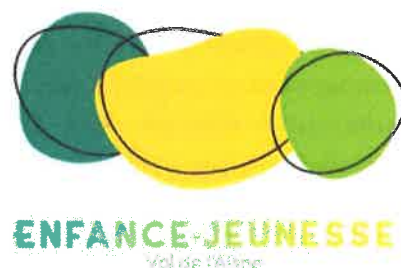
COMPTE RENDU

Commission Enfance jeunesse

1^{er} septembre 2025

Étaient présents : BATTEFORT Arnaud, BOURNONVILLE Catherine, CHATEL Christian, COLPART Alain, DÉCAUCHÉ Thierry, GARET Marlène, LAINÉ Marie-Claude, LEMAIRE Michel, MADIOT Claude, MERIAUX Christian, RAYAUME Florian et ROUTIER Thierry.

Étaient absents : CAILLOL Nadine, DRUET Steven, EDANGE Nicolas, GUEDON Typhaine, IGNATE Jacky, KACZOREK Marianne, LAPLACE Christian et PONS Jean.



Début de séance : 17h30

Christian CHATEL ouvre la séance et indique l'ordre du jour

Ecole de musique du Val de l'Aisne

Christian CHATEL passe la parole à l'école de musique du Val de l'Aisne (EMAVA) qui présente son bilan d'activité, ses budgets, ses perspectives d'évolution ainsi que les propositions d'évolutions pour l'année 2025-2026, concernant la subvention que verse la CCVA à l'EMAVA.

Après la présentation de l'EMAVA et quelques questions. L'EMAVA quitte la séance.

Les membres de la commission échangent sur les souhaits et demandes de l'EMAVA. A l'unanimité, les élus décident :

- De maintenir la subvention à hauteur de 12 500 € maximum (*demande de l'EMAVA : 15 500 €*)
- Dans la limite de 50% des dépenses
- Restent pris en compte dans le calcul de la subvention : Les charges fixes, la formation musicale, les ensembles instrumentaux. Sont ajoutés, la musique actuelle, la chorale enfant, le jardin d'éveil et les jurys d'examen.

Les membres de la commission souhaitent qu'un courrier soit écrit en précisant :

- le maintien du montant actuel de la subvention,
- l'élargissement des éléments pris en compte dans son mode de calcul,
- la volonté de faire un nouveau point l'année prochaine avec des éléments chiffrés,
- des encouragements en matière de communication et d'élargissement du périmètre d'intervention,
- ainsi que la suggestion de mettre en place des actions de collecte de fonds complémentaires.

Marie WOZNIAK est chargée de réaliser le courrier et de le soumettre aux élus.

Actions Ados et Tarifs « Hors territoire »

Actuellement, les tarifs appliqués aux actions du secteur ADOS ne prévoient pas de majoration pour les jeunes résidant en dehors du territoire.

Ces actions sont prioritairement destinées aux jeunes domiciliés sur le Val de l'Aisne. Toutefois, en raison du découpage scolaire, certains élèves scolarisés, notamment dans les collèges de Braine et de Vailly-sur-Aisne, n'habitent pas sur le territoire.

Ces jeunes rencontrent régulièrement Ella, animatrice du secteur ADOS, au sein de leur établissement. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires pour participer aux actions, il paraît important de pouvoir les accueillir lorsque des places restent disponibles — la priorité demeurant aux habitants du territoire.

Afin d'encadrer ces inscriptions, les membres de la commission ont validé à l'unanimité l'instauration d'une majoration de 50 % du tarif appliqué aux habitants du territoire.

Convention Territoriale Globale

Point d'étape sur la CTG.

Notamment sur l'axe PARENTALITÉ qui est l'axe prioritaire en 2026.

Avec en 2025, un comité technique sur cette thématique.

Marie WOZNIAK rappelle également les échéances de la prochaine CTG.

Monsieur CHATEL profite de l'évocation de la CTG pour souligner les difficultés rencontrées par certaines communes et associations dans l'accueil extra et périscolaire. Il propose qu'une réflexion soit engagée, à moyen terme, sur la mise en place d'actions et d'activités mutualisées ou partagées. L'objectif serait de favoriser la mutualisation non seulement des postes et de certaines dépenses, mais également de l'organisation et de

l'animation des actions. Monsieur CHATEL recommande vivement que ce sujet soit abordé avec les futurs élus en 2026.

Appels à projets

Avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire, passée de 30 000 € à 40 000 €, et au regard des dossiers déposés, l'ensemble des projets peut bénéficier d'une subvention.

Cependant, lors de la dernière commission Enfance Jeunesse, il a été demandé que le système de présentation des dossiers afin de mieux mettre en valeur les intentions et les objectifs pédagogiques de chaque projet. Un nouveau mode de classement et de vote plus lisible devaient être proposés.

Pour cette commission, la situation favorable (tous les dossiers pouvant être financés) a permis de tester une nouvelle méthode. Pour chaque dossier déposé, une fiche synthèse a été réalisée (cf. annexes), comprenant :

- les axes du règlement,
- la subvention demandée, le nombre d'enfants concernés, le reste à charge et la durée,
- les objectifs pédagogiques du projet,
- quelques mots-clés,
- l'avis du service (avec un système d'étoiles et des « coups de cœur »),
- une analyse technique du projet.

Lors de cette commission, 18 dossiers ont été étudiés. Les fiches synthèse ont été disposées sur plusieurs tables réparties dans la salle. À côté de chaque fiche a été disposée une boîte.

Chaque élu a reçu 10 jetons, à répartir librement entre les projets (soit 120 points au total car 12 élus présents). La répartition pouvait se faire au choix : 1 point par 1 point ou bien plusieurs points attribués au même projet. En revanche, les élus dont la commune était porteuse d'un projet n'étaient pas autorisés à voter pour celui-ci.

Retour des élus sur l'expérimentation :

- Validation du principe général,
- Attention à la disposition des dossiers (préférer une présentation linéaire),
- Transmission des dossiers en amont de la commission, afin de faciliter la lecture et de gagner en efficacité lors des échanges.

Cette méthode de traitement et de vote est validée pour 2026.

Le classement (par ordre croissant) obtenu en fonction du nombre de points attribués, permettant de définir l'ordre d'attribution des subventions (si cela avait été nécessaire).

Type	Demandeur	Projet	Subvention attribuable	Points attribués
SF	Vailly is cool	Au rythme du Calendrier	1 756,00 €	1
PP	Commune de CIRY SALSGNE	Séjours pour les 8-12 ans	1 896,00 €	2
PP	Les francas	Mini camps	640,00 €	2
PP	Les francas	Road Trip à l'ALSH	2 400,00 €	2
SF	Comité d'animation Preslois	Fête nationale	252,00 €	2
PP	Foyer rural, culturel et social Jacques Pelletier	Activités et intervenants sur le temps périscolaire	2 500,00 €	4
SF	Cie ISIS	Spectacle de Noël	219,00 €	4
PP	Commune de CIRY SALSGNE	Séjours pour les + de 12 ans	1 080,00 €	5
PP	Commune de BUCY LE LONG	Renforcer la qualité des temps d'accueil extrascolaire	1 200,00 €	7
SF	Les Troglodytes de Serval	Le loup garou de Tier Serval	414,00 €	7
PP	Commune de BUCY LE LONG	Encourager la citoyenneté (mercredis périscolaires)	520,00 €	8
PP	Foyer rural, culturel et social Jacques Pelletier	Club Ados	480,00 €	8
SF	Commune de VAILLY SUR AISNE, Commune de CHAVIGNON, Commune de CHIVRES VAL	Festival des Arts de formes courtes	2 000,00 €	8
SF	Familles rurales de VAILLY	Fête de la musique	700,00 €	9
PP	Foyer rural, culturel et social Jacques Pelletier	Activités sportives pour les - de 6 ans	1 760,00 €	11
PP	Foyer rural, culturel et social Jacques Pelletier	Le contrat local d'accompagnement à la scolarité	960,00 €	11
SF	Foyer rural, culturel et social Jacques Pelletier	Journée Familles "Je" en action	500,00 €	11
SF	Commune de BUCY LE LONG	4ème salon du livre FESTY LIVRES	1 924,00 €	18

Fin de la séance à 19h30

Compte rendu validé par Christian CHATEL le 05/09/2025



AXE DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
640 €**

16 enfants

1 semaine

Reste à charge
52%

OBJECTIFS



Développer la notion de vivre ensemble

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Ouvrir les enfants sur l'extérieur en favorisant le départ en vacances

Développer la notion de vivre ensemble

EN QUELQUES MOTS CLÉS

Vie collective

autonomie

initiatives

camping

découverte

responsabilités

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRES

Les mini camps constituent une offre éducative précieuse, en particulier pour les enfants qui ne partent pas en vacances.

Le coût est inclus dans l'inscription à l'ALSH, garantissant une accessibilité à toutes les familles.

Ce type de séjour favorise l'apprentissage de la vie collective, la découverte et l'autonomie, en cohérence avec les objectifs du règlement.



AXE DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
1896 €**

60 enfants

Sur l'été 2025

Reste à charge
20 %

OBJECTIFS



Instaurer un cadre propice à la sociabilisation de l'enfant

Initier la découverte du monde et des pratiques supra territoriales

Accompagner le jeune enfant vers son émancipation, son estime de soi et la bienveillance envers autrui



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Vie collective

autonomie

initiatives

camping

découverte

responsabilités



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Trois séjours "types" sont organisés afin de répondre aux besoins différenciés des enfants accueillis.

Ce projet constitue une offre essentielle pour le développement des enfants, en renforçant leur autonomie et leur ouverture sur l'extérieur.

Il répond parfaitement aux critères pédagogiques et éducatifs fixés par le règlement.

AXE DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
2500 €**

171 enfants

Année 2025

Reste à charge
35 %

OBJECTIFS



Favoriser la vie en collectivité

S'appuyer sur les compétences de professionnels pour mener les activités

Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités

EN QUELQUES MOTS CLÉS

Complémentarité

Renforcer la qualité

Nouvelle dynamique

Expérimentation

Diversifier les compétences

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet traduit une volonté affirmée de renforcer la qualité du périscolaire, en mobilisant des intervenants qualifiés.

Il permet de diversifier les activités proposées et d'expérimenter de nouvelles pratiques, tout en sollicitant des acteurs du territoire.

Cette démarche contribue à la création et au maintien d'une dynamique locale



ACTIVITÉS ET INTERVENANTS SUR LE TEMPS DES MERCREDIS

Communal

N°
09-04

AXES DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs
Encourager l'engagement et la citoyenneté



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
520 €**

13 enfants
Année 2025
Reste à charge
71 %

OBJECTIFS



Développer le partenariat local

Intégrer l'offre intercommunal du Val de l'Aisne et ainsi travailler collectivement

Créer une cohérence et une continuité éducative sur les différents temps de l'enfant

Répondre à un besoin d'accueil des enfants le mercredi



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Projet environnement Sorties Valorisation espaces partagés d'accueil
Implication dans la vie locale Jardinage
Activités manuelles



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet exprime une forte volonté d'ancrage intercommunal, en intégrant des acteurs du territoire dans une logique de coopération.

La démarche met en avant une cohérence éducative sur l'année, avec un fil conducteur autour de l'environnement.

Il répond à un besoin concret d'accueil le mercredi, tout en favorisant l'implication des enfants dans la vie locale.



AXE DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention:
2400€**

60 enfants

3 semaines

Reste à charge
49%

OBJECTIFS



Positionner l'ALSH comme lieu de découverte

Susciter l'envie aux enfants de découvrir
d'autres horizons

Permettre des découvertes culturelles



EN QUELQUES MOTS CLÉS



gastronomie

sports

Découverte des continents

activités manuelles

culture générale

intervenants

sorties



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Le projet propose un tour du monde au sein de l'ALSH, dépaystant pour les enfants et porteur d'ouverture sur le monde.

Le fil conducteur est pertinent, favorisant découvertes culturelles et activités variées (sportives, manuelles, gastronomiques).

Toutefois, bien qu'intéressant et structuré, il n'apparaît pas particulièrement innovant par rapport à d'autres projets similaires.

RENFORCER LA QUALITÉ DES TEMPS D'ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

N°
09-06

Communal

AXES DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
1200 €**

30 enfants

Année 2025

Reste à charge
52 %

OBJECTIFS



Permettre aux enfants de bénéficier de projet de qualité sur les temps de vacances

Découvrir la vie en collectivité, favoriser l'autonomie

Favoriser la mobilité afin de s'ouvrir au monde extérieur

Développer des activités de loisirs de qualité

EN QUELQUES MOTS CLÉS

location mini-bus

mini-camp intercentre

sortie de centre
chaque semaine

activités parents-enfants

initiation sportives avec
associations locales

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet propose une offre éducative riche et diversifiée, incluant des mini-camps, des sorties régulières et des activités parents-enfants.

Il met en avant une réelle volonté de renforcer la qualité des accueils extrascolaires, tout en favorisant la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur.

La mobilisation d'associations locales et l'intégration des familles constituent des atouts majeurs pour la dynamique du projet.



ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES - DE 6 ANS

Associatif

N°
09-07

AXES DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
1760 €**

44 enfants

Année 2025

Reste à charge
20 %

OBJECTIFS



- Permettre l'initiation et la découverte d'activités physiques et sportives
- Proposer une offre d'activités adaptée au - 6 ans
- Contribuer à l'épanouissement des enfants
- Promouvoir l'autonomie et la confiance en soi
- Contribuer à la sociabilisation de l'enfant par le sport collectif
- Développer la motricité globale et fine



EN QUELQUES MOTS CLÉS



3 fois par semaine

Intervenants diplômés

Baby danse

Boxe éducative

Baby judo



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet exprime une volonté forte de proposer une offre sportive adaptée aux moins de 6 ans, un public peu représenté dans les projets habituels.

Les objectifs pédagogiques sont clairs et pertinents, intégrant épanouissement, autonomie et socialisation.

La diversité des activités sportives, encadrées par des intervenants qualifiés, constitue un véritable atout éducatif et de santé publique.



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

N°
09-08

Associatif

AXES DU RÈGLEMENT Favoriser l'éducation et la réussite scolaire



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
960 €**

24 enfants

Année 2025

Reste à charge
30 %

OBJECTIFS

- Soutenir aux devoirs et renforcer les compétences
- Encourager la motivation scolaire
- Développer des compétences transversales
- Créer un environnement favorable à l'apprentissage
- Réduire les inégalités sociales

EN QUELQUES MOTS CLÉS

CP, CM1 et 6ème

Partenariats

Epanouissement

Méthodologie

Soutien

Co construction

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet est essentiel et unique sur le territoire, répondant à un besoin fort pour les enfants en difficulté scolaire.

Il associe familles, écoles et partenaires locaux, créant une dynamique éducative globale et favorisant la confiance en soi.

Indispensable pour réduire les inégalités sociales et soutenir l'épanouissement scolaire des enfants.



CLUB ADOS

Associatif

AXES DU RÈGLEMENT: Encourager l'engagement et la citoyenneté



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
480 €**

12 enfants
Année scolaire
Reste à charge
74 %

OBJECTIFS



Accompagner les jeunes à être des adultes de demain

Favoriser l'ouverture aux autres

Permettre aux jeunes d'évoluer dans un cadre sécurisant



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Activités ludiques,
sportives et culturelles

Par et pour les jeunes

Réunions de jeunes

Animatrice référente

Une partie autofinancée

Accueil mercredis et
vacances scolaires

Lieu et matériel
adaptés



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le club ados constitue le seul lieu d'accueil spécifique pour les adolescents sur le territoire.

Il représente un espace d'expression et de socialisation essentiel, favorisant l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes.

Le projet est porté par une dynamique "par et pour les jeunes", avec un encadrement adapté et une part d'autofinancement.



SÉJOURS + DE 12 ANS ÉTÉ 2025

Commune

AXES DU RÈGLEMENT: Promouvoir la culture et les loisirs



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
1080 €**

27 enfants

Été 2025

Reste à charge
32 %

OBJECTIFS



Instaurer un cadre propice à la sociabilisation de l'enfant

Initier la découverte du monde et des pratiques supra territoriales

Accompagner le jeune enfant vers son émancipation, son estime de soi et la bienveillance envers autrui

EN QUELQUES MOTS CLÉS

Séjour au Lac des Vieilles
Forges - 15-17 ans

Autonomie

Séjour à Cap'Aisne 12-14 ans

Initiatives

Vie collective

Responsabilités

Camping

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet répond à un besoin identifié pour les plus de 12 ans, un public encore peu concerné par ce type d'action sur le territoire.

Les séjours proposés sont structurants, favorisant autonomie, responsabilités et vie collective, tout en ouvrant les jeunes à des horizons nouveaux.

Ce projet complète efficacement l'offre éducative locale.

LE LOUP-GAROU DE XXX

Associatif

N°
09 11

AXE DU RÈGLEMENT: *Non spécifié par le porteur de projet*
Néanmoins, s'apparente à "Sensibiliser aux jeux, à la culture, aux arts, au sport"



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention: 414€**

20 enfants

13 septembre

Reste à charge
20%

OBJECTIFS



Divertir un public d'adolescents par la participation à un grand jeu tiré d'un jeu de société.

Découvrir un jeu immersif, logique et de réflexion

EN QUELQUES MOTS CLÉS

Innovation

Escape-game

public adolescent

grand-jeu

10-17 ans

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Innovant & ludique

Association qui souhaite proposer une action forte et de qualité pour les jeunes, notamment les adolescents. Va au delà du simple divertissement en intégrant une dimension de réflexion et de coopération.

Difficile parfois de raccrocher aux axes de l'appel à projet.



SPECTACLE DE NOËL 2025

N°
09 12

Associatif

AXE DU RÈGLEMENT: Sensibiliser aux jeux, à la culture, aux arts, au sport



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention
213 €**

100 enfants
Sur 5 jours
Reste à charge
20%

OBJECTIFS



Promouvoir la culture en milieu rural

Permettre à tous d'accéder à un spectacle



EN QUELQUES MOTS CLÉS



8 représentations 5 artistes spectacle de fin d'année
à partir de 3 ans cirque évènement familial



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Evènement payant pour les familles (les participations représentent 73% des recettes).

Peu de financement CCVA possible pour maintenir un reste à charge de 20%

Le projet contribue à l'accès à la culture en zone rurale. Néanmoins, le projet se limite à la programmation des spectacles, sans activités complémentaires (ateliers, médiations...), ce qui réduit l'impact éducatif.

Encourager l'engagement et la citoyenneté

AXES DU RÈGLEMENT: Sensibiliser aux jeux, à la culture, aux arts, au sport
Renforcer les relations sociales



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention:
500€**

100 enfants

1 journée

Reste à charge
20%

OBJECTIFS



Favoriser le lien intergénérationnel

Renforcer la cohésion sociale

Promouvoir l'accès à la culture pour tous

Créer un évènement festif à impact positif

EN QUELQUES MOTS CLÉS

évènement gratuit

tout public

journée festive

partenariats associatifs

intergénérationnel

ateliers culturels,
sportifs, créatifs

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet se distingue par un fort travail partenarial et une volonté claire de favoriser les liens sociaux et familiaux.

L'évènement est ouvert à tous, gratuit, et s'inscrit parfaitement dans les axes du règlement.

La dimension intergénérationnelle et la diversité des activités en font un coup de cœur du service.

AXES DU RÈGLEMENT: Sensibiliser aux jeux, à la culture, aux arts, au sport



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention:
1924 €**

300 enfants

1 journée

Reste à charge
70%

OBJECTIFS



Promouvoir la lecture et la culture dès le plus jeune âge.

Promouvoir la culture et les loisirs

Favoriser l'éducation et l'accompagnement scolaire

EN QUELQUES MOTS CLÉS

Spectacle

Accueil et présentation
d'auteur

Illustrateur

Exposition

Ateliers d'arts
créatifs

Intervention d'auteurs

Tout public

AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Le projet est innovant sur le territoire, construit en partenariat avec la librairie du centre de Soissons, et met en avant une diversité d'activités culturelles autour du livre.

Il répond aux objectifs du règlement, notamment sur l'axe culturel que sur l'axe éducatif.

La forte part d'auto-financement (70 %) démontre l'investissement conséquent de la commune.

AXES DU RÈGLEMENT: Renforcer les liens sociaux et familiaux



EN QUELQUES CHIFFRES

**Demande
subvention:
700 €**

40 enfants

1 journée

Reste à charge
20 %

OBJECTIFS



Renforcer le lien social et la convivialité

Valoriser l'accès à la culture pour tous

Favoriser la place des enfants et des familles

Dynamiser la vie locale et animer le territoire



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Diversité musicale

Intergénération

Co construction

Lutte contre
l'isolement

Activités manuelles

Cadre sécurisant

Exposition



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

La manifestation va au-delà d'une simple fête musicale, en intégrant des valeurs fortes : lien social, interconnaissance, participation des familles et des enfants.

Elle repose sur un travail collectif impliquant bénévoles et salariés, garantissant un projet global et cohérent au service de la vie locale.

L'événement contribue pleinement aux objectifs du règlement et constitue un coup de cœur du service.



AU RYTHME DU CALENDRIER

N°
09 16

Associatif

Non spécifié par le porteur de projet

Néanmoins, s'apparente à "Renforcer les liens sociaux" & "Valoriser la patrimoine local"

AXES DU RÈGLEMENT



EN QUELQUES CHIFFRES

Subvention
1 756 €

600 enfants

4 jours

Reste à charge
24 %

OBJECTIFS



Renforcer les liens familiaux et sociaux

Créer des instants de convivialité entre familles et habitants

Permettre aux enfants de découvrir leur commune et son patrimoine

Développer sa réflexion et déduction



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Chasse aux
trésors

Famille

Chasse aux oeufs

Halloween

Partage

Découverte

Présent de Noël

Atelier culinaire
(motricité, compétences)



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Le projet propose quatre temps forts très attendus par les familles, porteurs de convivialité et de lien social. L'association remplit une mission essentielle de cohésion familiale et sociale, en proposant des activités accessibles et festives.

Toutefois, les objectifs pédagogiques restent parfois absents ou formulés de manière floue, ce qui limite la mise en avant éducative attendue dans le règlement.



FESTIVAL DES ARTS DE FORMES COURTES

3 COMMUNES

N°
09 17

AXES DU RÈGLEMENT *Sensibilisation à la culture*



EN QUELQUES CHIFFRES

Subvention
2 000 €

450 enfants

1 et 3 jours

Reste à charge
34 %

OBJECTIFS



Proposer une offre culturelle variée

Créer du lien social

Dynamiser la collectivité

Proposer des ateliers artistiques
pluridisciplinaires pour favoriser
l'immersion



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Contes

Famille

Théâtre

Cirque

Partage

Ateliers

Spectacle vivant

Cinéma

Découverte



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE

Le projet, initialement déposé séparément par trois communes, a été regroupé en un seul dossier, Il est innovant sur le territoire avec des artistes de qualité.
L'événement favorise l'accès à la culture pour le plus grand nombre (ateliers, tout en créant un lien social et intercommunal.



FÊTE NATIONALE

Associatif

N°
09 18

AXES DU RÈGLEMENT

Non spécifié par le porteur de projet

Néanmoins, s'apparente à "Renforcer les liens sociaux" & "Valoriser la patrimoine local"



EN QUELQUES CHIFFRES

Subvention
252 €

15 enfants

1 journée

Reste à charge
47 %

OBJECTIFS



Renforcer les relations entre les familles

Créer du lien entre les habitants et les enfants



EN QUELQUES MOTS CLÉS



Lampions

Repas convivial

Découvrir l'histoire du village

Animations musicales et
dansantes

Activités manuelles



AVIS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



COMMENTAIRE:

Il s'agit du premier dépôt de cette association, qui témoigne d'une volonté de développer des animations dans le village.

Le projet, bien que modeste, contribue à la convivialité et au lien social, tout en valorisant le patrimoine local. Cependant, les liens avec les axes du règlement restent parfois flous et mériteraient d'être clarifiés dans de futurs dépôts.